



L'avenir de Descartes en suspens Le point sur les activités, les associations, les travaux

Préambule



Dernières nouvelles : avis de tempête sur le site Descartes

Selon nos informations, la décision de France Domaine concernant l'avenir du site Descartes, qui était attendue en janvier, serait reportée au mois de juillet. D'après certaines rumeurs, le Sénat serait intéressé. De quoi alimenter les inquiétudes ...

Verrons-nous très prochainement sur le site immobilier de Bercy cette annonce :

« Au cœur du Vème arrondissement, bel ensemble de bureaux, idéalement situé au pied du Panthéon, avec vue panoramique en terrasse, grand espace vert intérieur et emplacements de stationnement » ?

Le site Descartes, mal entretenu, doit faire l'objet d'importants travaux. Alors que l'administration s'apprête à engager de lourds travaux, d'une **durée évaluée à 5 ans, pour un montant de 30 millions d'euros**, la nouvelle qui vient de tomber risque d'être lourde de conséquences sur les opérations prévues, et donc pour les agents : réfection du bâtiment Langevin, modification de l'accueil côté Montagne Ste Geneviève, du PC sécurité, rénovation du courant fort/courant faible, installation de la fibre optique, appelée « travaux Tibre », réfection de la cuisine de l'AURA, réparation des structures des bâtiments liée aux mouvements de la Montagne, retrait des matériaux amiantés découverts régulièrement... Autant de travaux qui, dans le meilleur des cas, risquent d'être reportés, entraînant des difficultés en cascade.

Evidemment, une telle somme ne pouvait laisser France domaine indifférent... Rappelons que la politique immobilière des administrations de l'Etat relève depuis 2007 de ce service à compétence nationale et que la marge de manœuvre des ministères concernant leurs propres implantations demeure limitée.

France Domaine est un service de la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) chargé notamment de l'acquisition, de la gestion et de la cession des biens domaniaux. Parmi ses missions : la vente de bâtiments publics dont l'entretien coûte cher à l'Etat (notamment ceux situés au centre de Paris ...). Sans surprise, ses critères d'évaluation, **l'économie et la rentabilité**, n'intègrent pas de volet humain, ni même la conservation du Patrimoine public, jugées parties négligeables. Notre administration centrale en a déjà douloureusement fait les frais au cours de ces 10 dernières années : **rue Danton, boulevard St Germain, boulevard Pasteur, rue de Châteaudun, rue de Bellechasse, boulevard Bessières, Porte de Vanves : VENDUS ... A cela, il faut ajouter l'achat aberrant de l'immeuble Regnault, bâtiment invendable dont le coût des travaux a posteriori n'a cessé de croître, et dont la triste image de marque est celle des « espaces de travail partagés », les fameux open spaces, emblématiques de conditions de travail dégradées.**

Descartes va-t-il être le prochain sur la liste des sacrifices ? Selon nos informations, la réponse de France Domaine serait maintenant reportée au mois de juillet 2016.

Au sein du CHSCT, les représentants CGT sont mobilisés pour que tous les travaux prévus et indispensables au mieux vivre sur Descartes soient enclenchés sans attendre. Lors du dernier CTAC, ils ont réaffirmé leur totale opposition à toute nouvelle vente ou tout nouvel achat irraisonné de bâtiments.

La CGT envisage même d'aller plus loin et fait des propositions : pourquoi ne pas faire de Descartes un laboratoire d'idées audacieuses et novatrices permettant la fusion entre l'architecture dédiée à l'habitat et au développement durable et une organisation du travail privilégiant le collectif et les rencontres entre collègues, l'émancipation via les loisirs récréatifs et culturels. Le site le mérite en raison du lieu et de son symbole, lui qui a abrité un collège dès la moitié du XIVème siècle, l'Ecole Polytechnique de 1801 à 1976 puis le premier ministère de la recherche en 1981 ?

Notons au passage que, lorsqu'il s'agit de programmer des travaux coûteux pour les locaux du cabinet, au 110, rue de Grenelle, France Domaine ne semble formuler aucune objection. Comment imaginer que les conditions de travail des collègues de Descartes fassent l'objet d'un traitement différent ?

La CGT Administration centrale attend maintenant de la Ministre et du Secrétaire d'Etat qu'ils s'opposent officiellement à toute nouvelle cession de bâtiment. Pourquoi pas une annonce lors de la cérémonie des vœux prévue le 28 janvier ?

Travaux Langevin

Les travaux de réfection du bâtiment Langevin, qui dans un premier temps étaient annoncés pour 2013, vont-ils enfin commencer ? Le déménagement des collègues du SIES (63 personnes) vers la rue de Grenelle, déjà retardé de plusieurs mois dans l'attente de la décision de France Domaine ([cf notre communication précédente sur les travaux et les solutions de réaménagement temporaire de tous les collègues concernés - SIES, MIPNES, conseillers scientifiques, collègues de la sécurité](#)), risque-t-il d'être à nouveau ajourné ? Ce déménagement, qui devait finalement avoir lieu **courant mai-juin 2016**, pose, par ailleurs, plusieurs problèmes : le périmètre des locaux d'accueil n'est toujours pas arrêté. La CGT sera vigilante pour que chaque agent soit logé, même pour une durée limitée, dans des conditions normales de travail (au moins 10 m² par agent). Ces conditions ne sont pas remplies dans le projet actuel, les surfaces prévues n'étant pas suffisantes pour accueillir 63 personnes. Nous demandons que le CHSCT et les collègues visitent au plus vite ces locaux et qu'un retro planning soit rédigé.

[> Consultez notre précédent dossier complet pour tous les détails sur les travaux de Descartes](#)

L'avenir de la restauration : l'AURA

La CGT Administration centrale est l'organisation syndicale qui défend, depuis de nombreuses années, la restauration sociale associative. Pour nous, chaque collègue du MENESR est un usager, et non un client. Il participe de droit aux assemblées générales, décidant du fonctionnement de l'association.

Sur le site de Descartes, l'association AURA est en charge de la restauration collective, du restaurant Les Glycines et de nombreuses autres prestations de restauration. Le premier rapport vétérinaire de 2011 aurait dû alerter le SAAM sur les travaux importants et urgents à réaliser pour améliorer les conditions de travail des personnels et assurer les conditions d'hygiène et de sécurité inhérentes à toute restauration collective. Les mesures prises relèvent du « rafistolage » : un coup de peinture, un trou bouché... La situation est pourtant grave et scandaleuse. Les 25 salariés de l'AURA ont bien du

mérite à servir chaque jour de 800 à 1 000 repas en respectant scrupuleusement la méthode HACCP imposée aux restaurations collectives. Il suffit de regarder derrière les murs qui délimitent la chaîne de service et la salle de restauration pour découvrir une cuisine inadaptée, vétuste et dangereuse (portes trop étroites ou encombrées pour laisser passer des chariots, sol perméable, inondé, glissant et bruyant, VMC inefficace ou branchée sur les hottes d'aspiration, électricité mal adaptée et dangereuse, plafonds non lessivables, vestiaires au centre de la cuisine, sans douche pour les cuisiniers, et la liste est longue ...). Des travaux conséquents doivent être effectués et l'ergonomie complète de la cuisine doit être revue avec des professionnels et avec les personnels de l'AURA. Le premier coût est estimé à 1,2 millions d'euros...

Le projet, établi avant le report de la décision de France Domaine, prévoyait la fermeture de la restauration à partir de juillet 2016, et sans doute pour au moins 6 mois. La CGT a déjà fait savoir qu'elle serait très attentive aux solutions trouvées pour les personnels de l'AURA afin qu'ils ne connaissent pas de chômage : plan de formations à mettre en place, possibilité éventuelle de les intégrer temporairement aux équipes des autres restaurants du ministère gérés par l'AE ... Mais face à l'incertitude générée par le report de décision de France Domaine, qu'en est-il de cette opération ?

Des solutions de restauration de remplacement sont à l'étude. A ce stade, le SAAM semble s'orienter vers une ventilation des collègues de Descartes sur les restaurants de Regnault et de Grenelle. Pour ces restaurants, il est possible d'envisager une plage horaire plus étendue dans l'hypothèse où des personnels de l'AURA viendraient renforcer les équipes de l'AE. La durée de la pause méridienne serait augmentée pour prendre en compte le temps de parcours supplémentaire en transport en commun ! Comment imaginer que l'ensemble des collègues de Descartes puissent passer chaque jour près d'une heure dans les transports pour aller déjeuner ? Comment seront pris en charge les collègues à mobilité réduite ou non-voyants ? Les restaurants de Grenelle et de Regnault seront-ils en capacité de recevoir de nouveaux convives dont le nombre fluctuera chaque jour ? Le SAAM envisage aussi une convention temporaire avec d'autres restaurants (Jussieu), alors que les restaurants proches de Descartes sont rares. D'ailleurs, la majorité des organismes d'enseignement et de recherche viennent eux-mêmes déjeuner à Descartes ; en outre, en raison de la fermeture de leur restaurant pendant les vacances universitaires : les personnels de Jussieu déjeunent à Descartes en juillet et août.

Pendant les travaux, seule la cafétéria sera accessible ; aussi, une restauration type panier repas pourrait être envisagée, par le biais de l'AE par exemple. Nous vous tiendrons au courant au plus vite ; n'hésitez pas à nous contacter si vous avez des suggestions !

Les autres travaux prévus pour les 5 ans à venir

Dans une optique optimiste, c'est-à-dire celle d'une décision favorable de France Domaine, nous nous orientons vers 5 années de travaux sur le site Descartes :

- Rénovation du courant fort/courant faible, installation de la fibre optique, appelée « travaux Tibre ». Ces derniers doivent s'effectuer par phase, de mai 2016 à fin 2020, (dans l'ordre : Langevin, Monge, Foch, Mécanique, Joffre, Arras, Clopin, Navarre) et dans des bureaux inoccupés. Il faudra prévoir un déménagement temporaire par étage, d'environ 2 mois. Le CHSCT sera associé à la définition du planning.

- Rénovation urgente de l'accueil de la Montagne Sainte Geneviève et du PC sécurité : il faut être motivé-e pour venir à Descartes ; est-ce l'effet Montagne qui explique que le chemin le plus simple et le plus accessible ne fait pas partie de l'ADN du site ? Une fois passée la double porte battante sans s'être pincé les doigts ou l'avoir reçue en pleine tête, après avoir grimpé et descendu des escaliers d'une dangerosité certaine, vous aurez en fait suivi un parcours totalement inadapté avant de pouvoir enfin pénétrer dans le site. Nous rappelons d'ailleurs que rendre accessible un site ne signifie pas simplement ajouter des plans inclinés pour les fauteuils roulants ; encore faudrait-il s'assurer que tous les services (sports, activités culturelles, action sociale, services administratifs, restauration...) sont accessibles et adaptés aux collègues handicapés, quel que soit leur handicap. Nous en sommes très loin et ce, d'ailleurs, sur chaque implantation.

Amiante à Descartes

Dans ce type de bâtiment rénové par étape et à différentes périodes, découvrir de l'amiante n'est malheureusement pas étonnant. Dans le cadre des travaux Tibre, des sociétés spécialisées doivent établir un diagnostic précis avant travaux (DAT) ; c'est dans ce cadre que des matériaux amiantés ont

été découverts ; certains sont inaccessibles et/ou non dégradés, ils sont alors à surveiller périodiquement. Le CHSCT dispose de la liste et du suivi.

Bâtiment Foch : des joints de dilatation amiantés ont été découverts à chaque étage du Foch, nécessitant son retrait. Le désamiantage du 3^{ème} étage est terminé. Les mesures d'empoussièrement à l'issue des travaux sont satisfaisantes et les collègues vont pouvoir réintégrer leurs bureaux cette semaine. Ce sont les collègues du 2^{ème} étage qui sont maintenant concernés par un déménagement temporaire pour 6 semaines. A compter du 19 janvier 2016, la seconde phase de retrait du joint commencera au 2^{ème} étage.

De nombreux matériaux amiantés ont été découverts dans chaque bâtiment ; les mesures d'empoussièrement systématiquement réalisées n'ont pas détecté, pour l'instant, de fibres d'amiante dans l'air ; les matériaux accessibles sont encapsulés ; d'autres, non accessibles et non dégradés, sont surveillés périodiquement.

La CGT demande le renforcement des équipes de la logistique de Descartes et du service informatique pour faire face à l'augmentation de la charge de travail due aux nombreux déménagements liés aux travaux ; elle demande que la réglementation en matière d'hygiène, de sécurité et de santé au travail soit appliquée dans tous les cas et que la protection des collègues soit assurée. A cet effet, la CGT demande qu'une visite des services de la logistique et de l'informatique de Descartes soit organisée prochainement.

Le déménagement des personnels du service informatique dans les amphis A et B rénovés ?

La rénovation et le désamiantage des amphis A et B (bâtiment Joffre) se sont achevés cet automne ; Quant à la rumeur de l'installation hypothétique du service informatique dans ces 2 amphis, la position de la CGT est claire : opposition totale à ce projet s'il devait être sérieusement envisagé. Une information préalable du CHSCT est de toute façon obligatoire. En tout état de cause, la configuration de ces locaux ne correspond absolument pas à ce type d'activité, et les amphis sont d'autant plus précieux qu'ils sont rares parmi les différentes implantations du MENESR. Gardons-les pour organiser des réunions ou des conférences plus conviviales et interactives !

Le cas des agents de sécurité et d'accueil

La CGT a dénoncé les conditions de travail auxquelles sont soumis les salariés des sociétés privées de surveillance et d'accueil : ces agents n'ont pas la possibilité de déjeuner dans le restaurant administratif. Nous avons obtenu que la pièce qui leur était réservée, située au rez de jardin du Langevin, soit aménagée afin qu'ils puissent se changer et manger dans des conditions d'hygiène satisfaisantes. Nous avons rappelé au SAAM que ces agents devaient être traités avec respect et que la surveillance et la recherche systématique de pénalités (pour « fautes » commises) ne peuvent qu'entraîner une dégradation des conditions de travail et porter atteinte à la dignité des personnes. Ces pratiques sont inacceptables, ce, d'autant plus dans une administration impliquée dans la prévention des risques psychosociaux (RPS). Les hôtes-hôtesse d'accueil subissent d'ailleurs le même type de comportement, notamment pour ce qui concerne les pauses, dont l'octroi est soumis au bon vouloir d'un responsable de la logistique. Nous avons par ailleurs demandé qu'ils-elles travaillent en binôme à l'entrée du Boncourt et de la Montagne Sainte Geneviève.

L'impérialisme de Grenelle

Que va-t-il rester à Descartes ?

Le centre de documentation

Le départ à la retraite de notre seconde documentaliste est prévu en avril 2016, et **nous pouvons légitimement nous inquiéter sur l'avenir de ce centre** qui, non rénové depuis 1985, semble menacé de fermeture. Cette structure a été peu à peu réduite à une centrale d'achat de livres et à un service d'abonnement pour le cabinet ESR et l'encadrement supérieur. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte pour lire des livres, des quotidiens, des hebdomadaires (tant qu'ils existent encore !).

Au-delà du centre de documentation de Descartes, c'est la politique générale en matière de documentation et de veille qui pose problème au sein de notre administration centrale. Ces structures, lorsqu'elles existent, sont méconnues et rattachées à la communication ! Un comble ! La CGT demande la création de médiathèques du XXIème siècle, mises en réseau, au sein de chaque implantation principale, et disposant des avancées issues du numérique.

L'ASCL

L'association culturelle et sportive du site Descartes est menacée ; depuis de nombreuses années, nous dénonçons le montant ridicule de la subvention allouée à cette association, qui induit de fait une rupture d'égalité avec les collègues ayant accès aux services de l'AE sur les autres sites. En particulier, les activités nombreuses proposées ne sont pas accessibles au même tarif ; aux dernières nouvelles, le SAAM souhaite que l'ASCL réduise de moitié le temps de travail de ses 2 salariés jugés trop onéreux. Quel est le but recherché ? Encore une rationalisation en vue ? Autrement dit, la fin de l'ASCL ? La CGT défendra toujours les associations sportives et culturelles, en particulier en cette période où l'obscurantisme et le racisme sont plus que jamais à combattre par le développement de l'Ecole et de la Culture.

La reprographie

Nous apprenons que le service de reprographie, dont l'effectif n'a cessé de baisser au cours de ces 2 dernières années et qui peine à recruter (il semble que le service logistique de Descartes ne soit pas attractif, quelle surprise !), va être déménagé sur le pôle Grenelle ; autrement dit, le site hébergeant l'ensemble des directions de l'enseignement supérieur et de la recherche ne disposera plus de reprographie de proximité ! Rationalisation ! nous répond le SAAM, dont le souci n'est certainement pas la proximité de service et le côté pratique, ni même le développement durable (acheminement des travaux de reprographie par voiture). Pour obtenir vos travaux de reprographie, il va donc falloir anticiper et s'armer de patience ! Le CTAC et le CHSCT devront être saisis de cette réorganisation.

A propos de rationalisation, la CGT demande la fin d'une spécificité du site Descartes : l'externalisation des prestations d'aménagement des amphis (amphi Poincaré), événementielles, telles que : éclairages particuliers, enregistrement du son et vidéo. Le site Descartes est le seul site parisien où l'équipe audiovisuelle du SAAM ne peut pratiquement jamais intervenir, obligeant le recours à des sociétés privées à des prix prohibitifs. Ces pratiques aberrantes doivent cesser.

N'hésitez pas à nous contacter :

Les membres du CHSCT de la CGT Administration centrale :

Claude Marchand, AE 01 55 55 14 83

Philippe Brouassin, DGRH 01 55 55 05 19

Julien Grand, DNE 01 55 55 78 10

Audrey Juliette Coquard, DGESIP 01 55 55 60 48

Les experts-es :

Régis Casset, DAF Guérande, 02 40 62 72 60

Ceren Inan, DGESIP-DGRI SIES 01 55 55 71 00

Yann Chavreemootoo, SAAM 01 55 55 34 70